



Rumilly, le 18 juillet 2014

Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

➤ Décision du Maire

Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal (Article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales)

Nature de l'acte : 1.4. Autres types de contrats

Objet : Activités d'éducation physique et sportive dans le temps scolaire au bénéfice des élèves des écoles élémentaires – Prestation du comité départemental voile Haute-Savoie - Ecole de voile itinérante 74 – Signature d'une convention.

Décision n° : 2014-106

Nos réf. : PB//JL/MB

Le Maire de la Commune de RUMILLY,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22,

VU la convention signée en février 2005 entre l'Education Nationale et la Commune de Rumilly relative aux activités d'éducation physique et sportive dans le temps scolaire permettant à la Commune, dans le cadre de sa politique sportive et éducative, d'apporter une contribution et une dimension supplémentaires à l'éducation physique et sportive scolaire :

- en offrant aux écoles élémentaires un ensemble de prestations concourant à la réalisation des objectifs de l'école ;
- en permettant l'accès aux infrastructures sportives ;
- en renforçant l'encadrement par des intervenants qualifiés,

VU la délibération en date du 10 avril 2014 par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé, par délégation, de prendre certaines des décisions prévues à l'article L2122-22 sus-visé,

DECIDE

Article 1^{er}

Il est autorisé la signature de la convention avec l'Ecole de Voile Itinérante pour un stage à destination des élèves des classes de CM1 des écoles Albert André – Léon Bailly du 8 septembre au 19 septembre 2014.

La prestation s'élève à 6 144,00 € dont 50 % est à la charge de la collectivité soit : 3 072,00 € (12 € par élève et par séance).

Article 2

La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune et un extrait en sera affiché à la porte de la mairie.

Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie.

Le Maire,

P. BECHET